

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXI

BEAUCEVILLE—JUN 1915

No. VI

JEAN PERONNE DUMESNIL ET SES MEMOIRES

C'est le 7 septembre 1660 que Jean Peronne DuMesnil, avocat au Parlement de Paris, mit pied à Québec.

Une entrée au *Journal des Jésuites* de septembre 1660, nous dit :

“Le 7e arriva le 3e vaisseau où était M. DuMenil, etc.”

Les affaires de la Compagnie des Cent-Associés étant en assez mauvais état, les directeurs envoyaient le sieur Peronne DuMesnil à Québec en qualité de contrôleur général, d'intendant et de juge souverain.

Dans son *Cours d'histoire du Canada* (vol I, p. 500), M. l'abbé Ferland écrit :

“Le gouverneur (d'Avagour) et son conseil refusèrent de reconnaître les commissions du sieur DuMesnil, et l'empêchèrent d'exercer ses fonctions. Mais DuMesnil, ancien avocat au Parlement de Paris, était disposé à disputer le terrain pied à pied. Il trouva le moyen d'obtenir les arrêtés de comptes des anciens receveurs de la communauté des habitants ; c'étaient les hommes les plus respectables de la colonie, et plusieurs d'entre eux étaient devenus membres du conseil. Comme jusqu'alors on avait plutôt suivi les règles de l'honnêteté que les formes légales, l'œil perçant et exercé du praticien découvrit l'absence de formalités auxquelles les bons bourgeois n'avaient jamais songé. Aussi DuMesnil réclama bruyamment, non-seulement contre les commis et les receveurs, mais encore contre les conseillers, contre les gouverneurs, les Jésuites, les communautés religieuses et l'évêque lui-même. Il voulait faire rendre compte de trois ou quatre millions de francs donnés autrefois par le cardinal Richelieu, la duchesse d'Angoulême, le commandeur de Sillery et les fondateurs de Montréal”.